# LA FAMILLE QUÉBÉCOISE: DÉFINITION, CYCLES DE VIE ET BESOINS

Par:
Gisèle Bédard
Monique Pesant et Lise Samson
Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
2 février 1982
Version révisée - 31 août 1982

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires sociales

84- 2943 /

# La famille québécoise: définition, cycles de vie et besoins

Service des politiques à
l'enfance et à la famille
Direction des Politiques
de services sociaux
Ministère des Affaires
sociales

## NOTE AUX LECTEURS

Pour fin de publication, le présent document regroupe deux textes élaborés dans le cadre des travaux du Comité interministériel sur la politique familiale.

Le premier texte définit la famille québécoise et le second aborde les cycles de vie et les besoins de celle-ci.

# LA FAMILLE QUEBECOISE: DEFINITION

Gisèle Bédard
Service des politiques à
l'enfance et à la famille
Direction des politiques de
services sociaux
Ministère des Affaires sociales
Québec, le 2 décembre 1981

La société québécoise a connu au cours des dernières décennies des changements profonds et elle se trouve encore actuellement au sein de mutations importantes. Ces changements majeurs ont aussi atteint l'institution familiale.

Au début du siècle, la famille revêtait une permanence extrême et formait la base de la structure sociale. Elle présentait à toute fin pratique un modèle unique constitué de personnes vivant sous un même toît et formant un groupe élargi d'adultes et d'enfants. L'une de ses principales caractéristiques résidait dans le grand nombre d'enfants et d'adultes mis en présence. En effet, la femme québécoise connaissait alors un taux très élevé de fécondité et la famille réunissait souvent plus de deux générations.

La famille élargie s'est peu à peu transformée en un modèle plus restreint pour devenir ce qu'on appelle la famille nucléaire. Ce type de famille est caractérisé par la présence de deux générations seulement, soit du père, de la mère et de leur(s) enfant(s).

De nos jours, l'évocation du fait familial démontre que, dans l'esprit de plusieurs, le modèle nucléaire perdure toujours en tant que seul et unique modèle auquel le concept de famille renvoie spontanément. Il est d'ailleurs à se demander si la remise en question de la famille à laquelle on assiste parfois n'est pas attribuable à cette référence automatique au modèle nucléaire original.

Dans les faits, la réalité québécoise actuelle oblige à constater l'apparition de nouvelles formes de la famille nucléaire ainsi que de nouveaux modèles familiaux.

Il semble se dégager des différents modèles, un dénominateur commun soit la présence d'enfant(s) et d'adultes vivant en étroite relation.

Le modèle bi-parental de la famille nucléaire au sens de la présence du père, de la mère, du ou des enfants demeure le plus fréquent. Ce modèle peut découler d'une union sanctionnée légalement comme il peut tout aussi bien être basé sur une union consensuelle. Les adultes, à l'intérieur de cette famille bi-parentale, peuvent être les parents biologiques du ou des enfants. Il arrive toutefois qu'un seul des deux adultes le soit, comme dans le cas de la formation d'un nouveau couple impliquant des personnes qui ont vécu une séparation, un divorce, un veuvage ou encore suite à l'union d'un adulte seul qui a déjà un ou des enfants avec un autre adulte. De plus, pour certaines familles bi-parentales, aucun des deux adultes n'est le parent biologique du ou des enfants comme par exemple dans les cas d'adoption.

Par ailleurs, la réalité québécoise montre qu'un nombre important d'enfants vivent avec un seul adulte. La famille monoparentale peut survenir lors du décès d'un des parents, d'une séparation ou d'un divorce. Ce modèle peut être formé à la suite de la naissance d'un enfant d'une femme qui vit seule, de la prise en charge ou de l'adoption d'un enfant par un adulte qui vit seul. Ce type de famille occupe une place de plus en plus importante dans notre société.

On observe aussi que des groupes de personnes adultes vivant en étroite relation ont un ou des enfants et s'en occupent de façon collective ou conjointe.

La multiplicité des modes de vie familiaux constitue une des principales caractéristiques de la famille québécoise contemporaine. Ces nombreux modes de vie connaissent cependant une grande flexibilité en ce sens qu'ils peuvent se constituer, se dissoudre et se reformer pour passer d'un modèle à un autre, tout en revêtant dans chaque modèle une certaine permanence ou du moins un désir de durabilité. Ces enfants et adultes vivent aux plans physique, affectif, psychologique, social, culturel et éducatif en étroite relation et les liens reconnus qui les unissent peuvent être biologiques, légaux ou domestiques.

Cette analyse descriptive du fait familial dans la société québécoise amène donc à définir le concept de la famille en tant que:

> tout groupe de personnes composé d'un ou de plusieurs adultes et d'un ou de plusieurs enfants qui vivent entre eux des relations significatives en vertu de liens reconnus socialement ou privément et ce, avec une volonté de permanence et une certaine continuité.

La définition retenue ne privilégie pas un certain modèle de famille mais tient compte de la réalité actuelle. Elle peut, de plus, s'adapter à de nouveaux modèles familiaux. Ces deux aspects sont importants car un regard sur les différents règlements, lois, services programmes révèle présentement

une multitude de définitions du fait familial et un silence par rapport à certains types de familles contemporaines. La prolifération, assez récente, de nouveaux modèles familiaux laisse entrevoir la possibilité que d'autres types de famille pourront survenir suivant en cela l'évolution de la société québécoise.

# Cycles de vie et besoins de la famille québécoise

par

Monique Pesant et Lise Samson
Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales
Gouvernement du Québec

2 février 1982
Version révisée - 31 août 1982

## Avant-propos de la version révisée

La première version du document intitulé Cycles de vie et besoins de la famille québécoise, publiée le 2 février 1982, a été élaborée à partir des données relatives à l'arrivée d'un second enfant disponibles à cette époque, à savoir, arrivée calculée en fonction du comportement de l'ensemble des familles québécoises: familles avec enfant(s), familles sans enfant.

Cette façon de calculer l'arrivée d'un second enfant a eu pour conséquence de fixer à la quinzième année de mariage le moment où l'ensemble des familles québécoises atteignaient un nombre de deux (2) enfants.

Le moment où un nombre de deux (2) enfants était atteint a soulevé de nombreuses objections, le vécu des familles avec enfant(s) semblant tout à fait différent.

Afin de traduire davantage la réalité de tous les jours, un exemple d'écart au comportement moyen de l'ensemble des familles québécoises a été illustré. Dans cet exemple, l'arrivée d'un second enfant était arbitrairement fixée à six(6) années de mariage.

Quelque temps après la publication de la première version du document portant sur les cycles de vie, des données nouvelles relatives à l'arrivée d'un second enfant dans les familles avant effectivement des enfants nous permirent de constater qu'à peu de chose près l'exemple choisi pour illustrer l'écart au comportement moyen de l'ensemble des familles traduisait le comportement moyen des familles avec enfant(s).

C'est donc pour finaliser et ajuster les données contenues dans le document publié en février dernier qu'une version révisée des Cycles de vie et besoins de la famille québécoise a été élaborée.

TABLE DES MATIERES


| | Page |
|---|---|
| Introduction | 1 |
| 1. Cycles de vie | 1 |
| 1.1 Famille en phase pré-parentale | 2 |
| 1.2 Famille en phase parentale | 3 |
| 1.3 Famille en phase post-parentale | 4 |
| 1.4 Situation québécoise | 5 |
| 2. Besoins et fonctions | 8 |
| 2.1 Fonction biologique | 9 |
| 2.2 Fonction psychosociale | 9 |
| 2.3 Fonction culturelle | 10 |
| 2.4 Fonction économique | 10 |
| 3. Rôles | 10 |
| 4. Identification des besoins de la famille québécoise fondée sur le cycle de vie familiale | 11 |
| 4.1 Stade $I_1$ - Couple en phase d'établissement | 11 |
| 4.2 Stade $I_2$ - Famille en phase d'établissement | 13 |
| 4.3 Stade II - Famille avec tout jeune enfant | 14 |
| 4.4 Stade III - Famille avec enfant d'âge préscolaire | 17 |
| 4.5 Stade IV - Famille avec enfant d'âge scolaire | 19 |
| 4.6 Stade V - Famille avec adolescent | 21 |
| 4.7 Stade VI - Famille avec jeune adulte | 24 |
| 4.8 Stade $VII_1$ - Famille en phase post-parentale | 27 |
| 4.9 Stade $VII_2$ - Parent(s) à l'âge de la retraite | 28 |
| Conclusion | 30 |
| Bibliographie | 31 |
| Tableau 1. Cycle de vie familiale connu par nombre de familles québécoises | 32 |

## Introduction

Les changements sociaux profonds qui ont influé sur le développement même des modes de vie familiaux ont amené la famille québécoise, dans l'exercice des fonctions qu'elle assume, à tenir de plus en plus compte des besoins personnels de ses membres.

Cette situation rend donc nécessaire, dans l'identification des besoins de la famille québécoise, la considération simultanée des besoins de la famille comme telle et de chacun des individus qui la composent. Cette situation rend également nécessaire la considération de ces besoins dans leur évolution à travers le temps.

L'une des façons de procéder pour en arriver à considérer simultanément ces besoins dans leur évolution à travers le temps consiste à superposer les cycles de vie connus tant par l'individu que par la famille.

### 1. Cycles de vie

Un cycle de vie consiste en un ensemble de stades ou de phases au cours desquels se produisent des événements importants tels l'acquisition d'habiletés nouvelles chez un individu, l'arrivée d'un enfant dans la famille, l'entrée à l'école, le décès d'une personne.

Un cycle de vie est plus ou moins long selon qu'il s'agit du cycle de vie individuelle ou du cycle de vie familiale. Le premier s'étend sur toute la période que dure la vie d'une personne. Le second commence au moment où deux personnes qui font vie commune ou un adulte seul décident d'avoir un enfant pour se terminer avec la fin du parentage.

Les informations nécessaires pour établir un cycle de vie familiale, à l'intérieur duquel se retrouvent évidemment des cycles de vie individuelle, portent, lorsqu'il s'agit des parents,

- d'abord, sur:
  - l'âge au moment de la première union
  - l'âge à l'arrivée du premier enfant
  - l'âge à l'arrivée du dernier enfant
  - l'âge au moment de la première union du premier enfant
  - l'âge au moment de la première union du dernier enfant
  - l'âge au moment du décès du père
  - l'âge au moment du décès de la mère;

- ensuite, sur:
  - la durée de l'union au moment de l'arrivée du premier enfant
  - la durée de l'union au moment de l'arrivée du dernier enfant
  - la durée de l'union au moment de la première union du premier enfant
  - la durée de l'union au moment de la première union du dernier enfant.

Lorsqu'il s'agit des enfants, ces informations portent sur:

- le nombre d'enfants
- l'intervalle de temps entre l'arrivée du premier enfant et l'arrivée du dernier enfant
- l'âge au moment de la première union du premier enfant
- l'âge au moment de la première union du dernier enfant (1).

Etabli à partir de la moyenne statistique, un cycle de vie familiale traduit la tendance "moyenne" dans le comportement des familles. Comme tel, il constitue donc un point de référence à partir duquel il soit possible de poser les problématiques individuelles.

Le nombre de stades qui composent un cycle de vie familiale de même que l'étendue de chacun de ces stades varient selon les perceptions des chercheurs et les intentions qu'ils ont quant à l'utilisation de ces stades.

Pour les besoins de la présente étude, le nombre de stades ou de phases considérés et l'étendue de chacun de ces stades ou de ces phases ont été établis à partir de trois (3) grandes divisions: phase pré-parentale, phase parentale, phase post-parentale.

1.1 Famille en phase pré-parentale

Selon qu'il s'agit d'une famille bi-parentale ou d'une famille monoparentale, la famille en phase pré-parentale peut traverser deux (2) phases: la phase d'établissement du couple, la phase d'établissement de la famille.

(1) Ces informations sont décrites dans un livre écrit par Jean Cuisenier sur Le cycle de vie familiale dans les sociétés européennes, page 179.

Première phase - Couple en phase d'établissement (Stade $I_1$)

Cette phase débute au moment où un homme et une femme commencent à faire vie commune.

Deuxième phase - Famille en phase d'établissement (Stade $I_2$)

Cette phase commence au moment où un homme et une femme qui font vie commune ou un adulte seul décident d'avoir un enfant.

1.2 Famille en phase parentale

La famille en phase parentale peut connaître cinq (5) stades dans son développement.

Stade II - Famille avec tout jeune enfant (0-2 ans)

L'arrivée du premier enfant marque le début de ce second stade. L'homme et la femme doivent alors assumer les rôles de père et de mère auprès d'un tout jeune enfant.

Stade III - Famille avec enfant d'âge pré-scolaire (2-6 ans)

L'acquisition par l'enfant d'habiletés telles que la marche, le langage, le contrôle des sphincters, marque le début de ce troisième stade. Les parents ont alors à répondre aux demandes d'un enfant d'âge pré-scolaire.

Stade IV - Famille avec enfant d'âge scolaire (6-13 ans)

L'entrée du premier enfant à l'école marque le début du quatrième stade. Les parents ont alors à s'occuper d'un enfant d'âge scolaire.

Stade V - Famille avec adolescent (13-18 ans)

L'entrée du premier enfant dans l'adolescence marque le commencement de ce stade. Les parents ont alors à faire face aux exigences d'un adolescent.

Stade VI - Famille avec jeune adulte (18 ans et plus)

L'arrivée à l'âge adulte du premier enfant marque le début de ce sixième stade.

1.3 Famille en phase post-parentale

La famille en phase post-parentale peut traverser deux (2) phases: la phase post-parentale, la phase de l'âge de la retraite pour les parents.

Première phase - Famille en phase post-parentale (Stade $VII_1$)

Cette phase commence lorsque le dernier enfant quitte la maison pour aller à son tour former une famille.

Deuxième phase - Parent(s) à l'âge de la retraite (Stade $VII_2$)

Cette phase débute avec l'arrivée à l'âge de la retraite de l'un ou l'autre des parents. Elle se termine par les décès du père et de la mère.

Un cycle de vie familiale peut temporairement être modifié par l'avénement d'un décès ou d'un divorce. Les individus qui continuent alors à évoluer à travers le stade où la famille en est rendue au moment où survient l'un de ces événements doivent en même temps vivre une période d'adaptation à l'absence ou au départ de l'un ou des parents. Lorsque ce décès ou ce divorce donnent lieu à un remariage, la famille revit un stade connu, celui du couple en phase d'établissement.

1.4 Situation québécoise

Les différentes informations nécessaires à l'établissement du cycle de vie familiale recueillies à partir de données démographiques québécoises[1] permettent d'établir le cycle de vie familiale connu par de nombreuses familles québécoises (voir tableau 1).

Famille en phase pré-parentale

Stade $I_1$ - Couple en phase d'établissement

Les données disponibles révèlent que les âges moyens au mariage de l'homme et de la femme sont respectivement de 25 et 23 ans. Il n'est pas possible, pour le moment, de donner ici des indications quant aux âges moyens de l'homme et de la femme qui commencent à vivre une union de fait.

Stade $I_2$ - Famille en phase d'établissement

Les données disponibles permettent de déduire que lorsqu'un homme et une femme décident d'avoir un premier enfant, ils en sont respectivement arrivés dans leur vingt-septième et vingt-cinquième année de vie. D'autres données révèlent que les âges moyens de l'homme et de la femme qui entreprennent des démarche d'adoption d'un premier enfant se situent aux alentours de ces mêmes âges.

Famille en phase parentale

Stade II - Famille avec tout jeune enfant (0-2 ans)

Les données disponibles révèlent que, pour les familles avec enfant(s), la naissance du premier enfant survient en moyenne après trois (3) années de mariage. Cette information permet donc d'établir à 28 et 26 ans les âges moyens de l'homme et de la femme à la naissance de ce premier enfant.

(1) Les données démographiques qui ont servi à l'élaboration du cycle de vie familiale sont tirées du document préparé par monsieur Rosaire Rémillard, ayant pour titre Etat de situation des familles québécoises. Partie I. Caractéristiques démographiques des familles québécoises.

Stade III- Famille avec enfant d'âge pré-scolaire ((2-6 ans)

Lorsque le premier enfant atteint l'âge de la marche, du langage et du contrôle des sphincters, âge qui se situe aux alentours de la deuxième année, les parents sont respectivement âgés de 30 ans (père) et 28 ans (mère).

Les données du recensement révèlent que, pour les familles bi-parentales avec enfant(s), le nombre moyen d'enfants par famille est de 2,2. Lorsqu'il s'agit des familles monoparentales, ce nombre s'élève à 1,9. D'autres données disponibles révèlent que lorsqu'un homme et une femme ont un second enfant, ce second enfant arrive en moyenne après six (6) années de mariage ou trois (3) années après le premier enfant. Cette information permet donc d'établir à 31 ans et 29 ans les âges moyens de l'homme et de la femme à la naissance de ce second enfant.

Ainsi, cet événement se produit lorsque la famille est rendue dans son troisième stade de développement.

Stade IV - Famille avec enfant d'âge scolaire (6-13 ans)

Lorsque le premier enfant entre à l'école, l'homme et la femme sont respectivement âgés de 34 et 32 ans.

Les données disponibles révèlent que les âges moyens au divorce de l'homme et de la femme sont respectivement de 38 ans et 35 ans. D'autres données révèlent que,chez l'homme et la femme divorcés qui se remarient, les âges moyens au divorce sont de 37 et 33 ans alors que les âges moyens au remariage sont de 39 et 36 ans respectivement.

Ainsi, ces événements se produisent alors que la famille en est dans son quatrième stade de développement

Stade V - Famille avec adolescent (13-18 ans)

Lorsque le premier enfant entre dans l'adolescence, l'homme et la femme sont respectivement âgés de 41 et 39 ans.

Stade VI - Famille avec jeune adulte (18 ans et plus)

Lorsque le premier enfant atteint l'âge adulte, l'homme est âgé de 46 ans et la femme est âgée de 44 ans.

Les données disponibles révèlent que les âges moyens au veuvage de l'homme et de la femme veufs qui se remarient sont respectivement de 53 et 47 ans. Ainsi, cet événement survient au moment où la famille vit le sixième stade de son développement.

Famille en phase post-parentale

Stade $VII_1$ - Famille en phase post-parentale

Lorsque le second enfant quitte la maison pour aller à son tour former une famille, l'homme et la femme sont respectivement âgés de 56 et 54 ans.

Les données disponibles révèlent que les âges moyens de l'homme et de la femme qui, après avoir vécu le décès d'un conjoint, se remarient sont de 58 et 54 ans respectivement. Ainsi, cet événement survient au cours de la phase post-parentale.

Stade $VII_2$-Parent(s) à l'âge de la retraite

Lorsque l'homme arrive à l'âge de la retraite, la femme est, pour sa part, âgée de 63 ans.

Les données disponibles révèlent que les âges moyens aux décès de l'homme et de la femme sont respectivement de 69 et 76 ans. Ce dernier événement marque la fin du cycle de vie familiale.

Comme il a été dit précédemment, ce cycle de vie familiale constitue un point de référence à partir duquel il soit possible de poser toutes les problématiques individuelles.

Une fois défini le cycle de vie familiale, il devient alors possible d'en arriver à une identification beaucoup plus précise des besoins de la famille québécoise.

## 2. Besoins et fonctions

Le lien qui existe entre la notion de besoin et celle de fonction étant tellement étroit, la définition d'une fonction se faisant à partir des besoins auxquels elle satisfait, il devient alors nécessaire de considérer simultanément ces deux (2) aspects d'une même réalité.

La majorité des besoins de la famille québécoise ont à peu près toujours été satisfaits par les individus qui composaient cette famille. Ils ont été assumés à l'intérieur de fonctions attribuées à chacun selon la position occupée dans la famille: parent-parent, parent-enfant, enfant-enfant.

Les exigences de la société québécoise sont cependant devenues telles que la famille québécoise a été de moins en moins capable d'assumer seule toutes ces fonctions. L'Etat a dû intervenir afin de jouer un rôle de support de plus en plus grand auprès de la famille.

Il importe donc que, dans l'identification des besoins satisfaits et des fonctions assumées par la famille québécoise, cette réalité soit gardée présente à l'esprit.

Les besoins d'une famille sont nombreux. Certains sont reliés à des nécessités vitales, d'autres ont davantage trait à la socialisation, à l'acquisition de connaissances, à l'intégration de valeurs culturelles.

Ces besoins de la famille peuvent être regroupés à partir de fonctions importantes telles la fonction biologique, la fonction psychosociale, la fonction culturelle, la fonction économique.

2.1 Fonction biologique

La fonction biologique est celle qui doit satisfaire aux besoins physiologiques de base de l'individu tels que être vêtu, être logé, être nourri, évacuer, dormir et, à mesure que ces besoins sont satisfaits, au besoin sexuel.

Lorsque l'enfant est jeune, les parents doivent eux-mêmes assurer la satisfaction de ces besoins en protégeant la santé physique de l'enfant et en lui donnant des soins physiques appropriés. Cela entraîne, pour les parents, la nécessité, entre autre, d'acheter des vêtements, de préparer les repas, de faire le ménage, de faire le lavage.

2.2 Fonction psychosociale

La fonction psychosociale doit satisfaire aux besoins de croissance personnelle des individus vivant en société[1].

L'acquisition d'une sécurité affective de base rend l'individu capable d'entrer en relation positive avec autrui. Cette capacité s'élabore à partir de la satisfaction des besoins d'affirmation de soi, de prise en charge personnelle de sa propre vie, d'identification à une image positive de soi.

---

(1) Les besoins identifiés au niveau de cette fonction sont ceux présentés par monsieur Maurice Champagne-Gilbert dans son livre portant sur La famille et l'homme à délivrer du pouvoir, au chapitre des Besoins du moi dans la famille.

La capacité d'entrer en relation positive avec autrui est reliée à la satisfaction des besoins d'aimer l'autre, de vivre en interdépendance, d'admirer l'autre. Elle conduit au goût de l'humain pour l'humain en soi et à l'établissement d'une relation d'égal à égal avec l'autre.

### 2.3 Fonction culturelle

La fonction culturelle est celle qui satisfait aux besoins d'acquisition de connaissances et d'intégration des valeurs culturelles d'une société.

### 2.4 Fonction économique

La fonction économique est celle qui doit satisfaire au besoin d'argent nécessaire pour répondre, entre autre, aux besoins d'ordre biologique et, culturel.

L'accomplissement d'un travail rémunérateur ou l'accès à des mesures de sécurité sociale adéquates devraient permettre d'acquérir ce bien indispensable.

Une formation professionnelle appropriée doit donner à l'individu les qualifications qui lui sont nécessaires pour participer au marché du travail.

## 3. Rôles

Ces différentes fonctions assumées par la famille québécoise ont été attribuées aux membres de cette famille à partir de certains rôles définis à l'intérieur de normes bien précises.

La société québécoise remet en question les rôles définis pour l'homme et la femme. Cette remise en question entraîne un changement dans l'attribution des fonctions qui doit de plus en plus tenir compte des compétences et des désirs des individus.

Dans l'identification des besoins de la famille québécoise, il faut donc tenir compte de cette nouvelle définition des rôles.

Au cours des pages qui suivent, le lecteur trouvera donc une identification des besoins de la famille québécoise fondée sur l'observation du cycle de vie familiale connu par nombre de familles québécoises. Cette identification laisse entrevoir la possibilité d'une intervention de l'Etat. Elle est également fondée sur le postulat d'égalité entre homme et femme.

## 4. Identification des besoins de la famille québécoise fondée sur le cycle de vie familiale

### 4.1 Stade $I_1$- Couple en phase d'établissement

Cette première phase du cycle de vie familiale est particulièrement critique pour l'établissement non seulement de la vie de couple mais aussi de la vie familiale. Elle a un effet direct sur la manière dont les stades subséquents seront vécus. C'est à ce moment que l'homme et la femme jettent les bases d'une relation maritale de qualité qui les aidera à assumer les responsabilités de la vie parentale. L'établissement de la vie de couple implique beaucoup de négociation. Au cours de cette phase, surviennent nombre de divorces ou de séparations.

#### Fonction biologique

L'établissement de la vie de couple implique la satisfaction du besoin sexuel qui dépasse largement celui de procréation.

Dans cette phase où l'établissement de la vie de couple est aussi critique, la venue prématurée d'un enfant peut également l'être. Au moment où s'instaurent des modalités de fonctionnement sexuel approprié autant à la femme qu'à l'homme surgit donc la nécessité d'un contrôle des naissances. Cet aspect de la fonction biologique pose de nombreux problèmes parce qu'encore assumé, dans la majorité des cas, par la femme seulement.

C'est aussi au cours de cette phase que se négocie un partage des tâches domestiques qui pourra être révisé au moment de l'arrivée des enfants. En dépit d'un changement dans la conception des rôles attribués à l'homme et à la femme, nombre de femmes assument encore seules cette fonction.

Fonction psychosociale

L'établissement de la vie de couple repose sur la satisfaction de nombreux besoins de croissance personnelle: sécurité affective, amour, autonomie, interdépendance, admiration de l'autre, égalité entre homme et femme. La façon de satisfaire ces différents besoins est propre à chaque couple qui doit prendre le temps de trouver cette façon qui lui convient.

L'équilibre psychique des individus est particulièrement important à la réalisation de la vie de couple. Des circonstances difficiles peuvent,temporairement, porter atteinte à cet équilibre et jouer de façon négative sur la santé mentale des individus.

Fonction économique

La décision de vivre à deux dans un lieu différent de la résidence des parents entraîne pour le couple des dépenses importantes pour l'acquisition de biens mobiliers et immobiliers. Au cours de cette phase d'établissement de la vie de couple, le revenu moyen des individus est alors à son plus bas niveau. Toutefois, le fait que, dans la majorité des cas, la femme soit sur le marché du travail vient atténuer l'impact de difficultés financières possibles.

4.2 Stade $I_2$ - Famille en phase d'établissement

Au cours de cette phase, l'homme et la femme doivent acquérir les habiletés qui leur permettront de jouer efficacement leurs rôles et d'assumer pleinement leurs responsabilités de parents. De plus, l'entrée prochaine dans un nouveau stade entraîne des modifications importantes au niveau de la vie de couple.

Fonction biologique

La décision d'avoir un enfant entraîne pour les parents biologiques des changements importants dans la vie sexuelle du couple. Les dangers encourus par le foetus et les inconvénients causés à la mère par la grossesse obligent l'homme et la femme à s'adapter à un nouveau mode de comportement et de satisfaction sexuels. Un nouveau besoin de protection de santé de la mère et du foetus se fait alors ressentir.

Quand arrive le moment de décider d'avoir un enfant, des problèmes de fertilité peuvent se présenter chez le couple. Par ailleurs, un couple peut décider d'entreprendre des démarches d'adoption.

Fonction psychosociale

Les changements qui surviennent dans la vie sexuelle du couple et dans la perception que la femme peut avoir de son corps au cours de la grossesse peuvent poser des problèmes. L'homme et la femme ont alors un plus grand besoin de se sécuriser mutuellement.

Fonction culturelle

La venue prochaine de l'enfant entraîne la nécessité d'une éducation à la vie familiale, d'une initiation au parentage, d'une information sur le développement du très jeune enfant. Cela est particulièrement vrai pour les parents qui n'ont jamais eu d'expérience directe et prolongée auprès de l'enfant.

Fonction économique

La venue prochaine de l'enfant entraîne un arrêt temporaire dans l'activité de travail de la femme. Au cours des semaines qui constituent le congé de maternité, le revenu de la femme subit une baisse appréciable dont l'effet est nettement ressenti au niveau du revenu familial. Les charges financières liées à la venue de l'enfant ajoutent au stress économique déjà grand.

4.3 Stade II - Famille avec tout jeune enfant

C'est au cours de ce stade que la compétence parentale est mise à l'épreuve. Cette mise à l'épreuve se poursuivra tout au long des stades qui seront marqués par la présence d'enfants. Les rôles parentaux entrent en compétition avec les rôles maritaux. Cette compétition ira grandissant avec l'âge et le nombre d'enfants. Le couple doit s'adapter à la présence d'un nouveau venu.

Fonction biologique

Après la naissance du premier enfant, la nécessité d'un contrôle des naissances se fait à nouveau sentir. De plus, l'adaptation du comportement sexuel des époux qui avait été rendue nécessaire par la grossesse de la femme au cours de la dernière phase du stade précédent se poursuit tout au long des premiers mois de ce deuxième stade.

La naissance de l'enfant fait surgir de nouveaux besoins. Le très jeune enfant qui est un être particulièrement fragile exige de nombreux soins et une surveillance sanitaire à peu près continuelle. La satisfaction de ces besoins incombe alors à des parents inexpérimentés. Cela entraîne beaucoup de fatigue et rend nécessaires les périodes de repos.

Les parents qui, avant l'arrivée de l'enfant, avaient toute liberté dans l'organisation de leur temps de loisirs, doivent alors tenir compte de la présence du nouveau venu. Cette présence continuelle rend parfois aigü le besoin de gardiennage.

Lorsque prend fin le congé de maternité, la mère peut retourner sur le marché du travail. Le retour sur le marché du travail entraîne un besoin de garde appropriée choisie selon les désirs des parents. Les démarches pour trouver le service qui convient sont souvent infructueuses.

A la naissance, certains enfants présentent des maladies graves dont l'évolution peut entraîner des retards de développement importants. Le dépistage de certaines de ces maladies s'impose donc. L'identification des maladies dont l'évolution ne peut être enrayée et des autres conditions qui peuvent entraîner des retards importants s'impose également et entraîne la nécessité d'une stimulation précoce.

L'addition d'un nouveau membre à la famille pose le problème du logement adéquat. L'importance de ce problème ira en augmentant à mesure que s'ajouteront d'autres enfants. Il est de plus en plus difficile pour les couples de trouver ces logements qui satisferont à leurs besoins grandissants.

L'arrivée du premier enfant impose aux parents un nouveau partage des tâches domestiques.

Fonction psychosociale

C'est au cours des premiers mois de la vie de l'enfant que les parents posent les bases de sa sécurité affective future. Ces bases doivent être solides parce que de la satisfaction de ce besoin fondamental dépendra la satisfaction des autres besoins de croissance personnelle.

La stabilité de la relation maritale peut être temporairement ébranlée par l'arrivée d'un premier enfant. Les exigences que ce dernier pose aux parents sont souvent objet de frustration.

Fonction culturelle

L'inexpérience des parents dans l'éducation d'un premier enfant les amènent à poser des exigences et à avoir des attentes qui ne sont pas toujours réalistes quant aux capacités du très jeune enfant. Dans certains cas, il peut même s'ensuivre des mauvais traitements. Il découle de cette situation un besoin incontestable d'information des parents et des substituts parentaux sur le développement de l'enfant en très bas âge. Ce besoin se fera ressentir tout au long des stades subséquents.

C'est au moment de l'arrivée du premier enfant que les parents s'engagent dans un processus de transmission des habitudes de vie familiale qui auront un effet sur le comportement ultérieur de l'enfant. D'où l'importance de transmettre à l'enfant de bonnes habitudes de vie.

Fonction économique

Le régime de travail qui prévaut actuellement dans la société québécoise ne permet pas aux parents qui travaillent de satisfaire leur désir de passer plus de temps auprès de l'enfant.

L'arrivée d'un enfant entraîne, par l'arrêt temporaire du travail de la mère et la charge financière qu'il implique, une diminution du revenu familial. Cette diminution du revenu familial qui ira grandissant avec l'arrivée d'autres enfants ne sera jamais compensée.

Lorsque la femme reste au foyer, les allocations sociales et les mesures fiscales compensent inadéquatement la perte d'une partie du revenu familial.

4.4 Stade III- Famille avec enfant d'âge pré-scolaire

Ce stade prend une importance particulière dans l'intervention auprès de l'enfant afin de prévenir les retards de développement possibles. A la naissance du second enfant, les parents ont à faire face au problème de la rivalité fraternelle.

Fonction biologique

L'enfant qui a acquis la marche peut alors explorer plus facilement son environnement physique immédiat. Cette liberté nouvelle entraîne toutefois la nécessité d'une protection plus grande de la part des parents pour empêcher les nombreux accidents qui peuvent survenir à cet âge.

C'est le moment où, l'enfant ayant acquis une certaine maturité physique, il devient plus facile d'identifier des retards de développement possibles dûs à certaines déficiences physiques (organiques, motrices, sensorielles).

La décision d'avoir un second enfant et l'arrivée de cet enfant dans la famille entraînent au niveau de la fonction biologique des conséquences semblables à celles connues dans des stades antérieurs.

Fonction psychosociale

Sur le plan affectivo-social, les parents doivent faire face au négativisme de l'enfant qui traverse une phase importante dans son processus d'identification personnelle.

Par ailleurs, la décision d'avoir un second enfant et l'arrivée de cet enfant dans la famille font vivre aux parents une situation semblable à celle connue antérieurement. A cette situation s'ajoute celle de faire face à un problème de rivalité fraternelle.

Fonction culturelle

L'enfant qui a acquis des rudiments de langage présente des besoins plus grands de stimulation intellectuelle.

Par ailleurs, cet enfant d'âge pré-scolaire est aussi très sensible au processus de transmission des valeurs culturelles. Les parents et les substituts parentaux doivent être mis au courant de ce fait afin d'intervenir auprès de l'enfant de façon appropriée.

Fonction économique

L'inadéquation entre les régimes de travail et les exigences reliées aux rôles parentaux est amplifiée par l'arrivée du second enfant dans la famille.

4.5 Stade IV - Famille avec enfant d'âge scolaire

L'entrée à l'école du premier enfant suscite une remise en question de la compétence parentale.

Fonction biologique

Bien que des besoins d'hygiène et de santé dentaires ainsi que de protection contre les maladies contagieuses aient pu se faire ressentir au cours du stade précédent, c'est au moment de l'entrée de l'enfant à l'école que ces besoins prennent davantage d'importance.

C'est également au cours de cette période que les habitudes alimentaires acquises à la maison doivent se transposer en milieu scolaire. Dans de nombreuses écoles, l'alimentation des enfants laisse à désirer.

La fréquentation scolaire de l'enfant se fait selon un horaire qui ne coïncide généralement pas avec les horaires de travail des deux parents. Cette situation pose le problème de la garde para-scolaire qui est loin d'être solutionné dans tous les milieux.

Fonction psychosociale

Les besoins de croissance de l'enfant d'âge scolaire se traduisent surtout en termes d'autonomie et d'appartenance sociale de plus en plus grandes. Cela implique que les parents favorisent la prise en charge de responsabilités de plus en plus importantes et encouragent les démarches de l'enfant dans ses tentatives pour se faire des nouveaux amis.

Par ailleurs, l'entrée à l'école pose à l'enfant des problèmes d'adaptation qui ont leur répercussion sur la vie et les relations familiales. Cette expérience nouvelle pour l'enfant demande toute son énergie. Les parents doivent faire preuve d'une plus grande compréhension, s'adapter eux-mêmes à la situation et supporter l'enfant dans son processus.

L'entrée à l'école, qui met en parallèle des méthodes différentes d'éducation de l'enfant, suscite une remise en question de la compétence parentale. Les parents sont ébranlés dans leur sécurité personnelle.

Fonction culturelle

A partir de six ans, l'école devient un lieu privilégié où l'enfant acquiert les connaissances qui le feront évoluer au plan intellectuel. Il participe davantage à la vie communautaire et culturelle du milieu. Cette entrée à l'école pose parfois un problème. La famille a à se confronter à un nouveau système de valeurs qui lui est proposé par l'enfant. L'école met souvent trop l'emphase sur l'acquisition des connaissances intellectuelles au détriment de l'éducation globale de l'enfant.

Fonction économique

Pour faire suite à ce qui a été dit précédemment, quant à l'inadéquation entre les régimes de travail et les exigences reliées aux rôles parentaux, les journées pédagogiques de l'école n'ont pas toujours leurs pendants au niveau des congés parentaux. Il en va de même des vacances de Noël et des vacances annuelles. Ce problème demeure sans solution.

## 4.6 Stade V - Famille avec adolescent

Ce stade est particulièrement stressant pour les parents. Ils ont à faire face à une remise en question des valeurs traditionnelles. L'entrée du premier enfant dans l'adolescence exige beaucoup de connaissances, de doigté et de détachement de la part des parents.

### Fonction biologique

Au cours de ce stade, la fonction biologique prend, pour l'adolescent, une importance particulière. C'est la période au cours de laquelle l'adolescent atteint sa taille adulte. La poussée de croissance que cela suppose fait apparaître des besoins plus grands de nourriture, de sommeil et d'hygiène personnelle qui ne sont pas toujours respectés par l'adolescent lui-même.

C'est aussi la période de puberté marquée par de grands changements physiologiques. Avec ces changements physiologiques apparaît le besoin de connaître des relations sexuelles. Le nombre de plus en plus élevé de grossesses en période d'adolescence rend donc nécessaire le contrôle des naissances.

Alors que pour l'adolescent la vie sexuelle prend de plus en plus d'importance, la mère commence à penser à la ménopause avec toutes ses implications d'ordre physique et, psychologique.

## Fonction psychosociale

Le problème fondamental posé aux parents par la présence d'un adolescent dans la maison consiste à trouver la façon appropriée de répondre simultanément aux besoins de sécurité et d'autonomie de l'adolescent dans sa recherche d'identité.

En même temps qu'il fait preuve de plus grande compétence affective et sociale, l'adolescent manifeste une grande dépendance à l'égard des parents pour la satisfaction de son besoin de sécurité.

Dans sa recherche d'identité, l'adolescent, qui a besoin de modèles, oscille entre les parents et les pairs. Cette situation qui exige beaucoup de la part des parents les déconcerte souvent.

## Fonction culturelle

Les changements physiques et physiologiques qui surviennent au cours de l'adolescence rendent nécessaires non seulement une éducation à la vie sexuelle et amoureuse mais aussi une information sur l'anatomie de l'adolescent. Dans ce contexte, s'ajoute l'information sur les maladies vénériennes de plus en plus fréquentes chez les adolescents.

La drogue qui constitue un moyen de satisfaire un besoin d'évasion chez l'adolescent entraîne dans certains milieux des problèmes très graves reliés à la protection des mineurs.

A l'adolescence, le phénomène de transmission des valeurs culturelles subit de nombreux assauts. L'adolescent remet tout en question. Il s'ensuit des conflits de générations.

C'est le moment où la compétence parentale est le plus mise à l'épreuve. Les parents ont besoin d'être soutenus dans leur démarche d'éducation de l'adolescent en recevant une information appropriée.

Fonction économique

L'arrivée à l'adolescence pose aux parents des demandes financières plus grandes pour satisfaire aux besoins des jeunes. Dans certains milieux, les comportements de délinquance de tous genres, dont la prostitution fait partie, constituent des moyens de se procurer les biens nécessaires ou de luxe que les parents ne peuvent satisfaire.

Par ailleurs, l'entrée dans l'adolescence pose, à plus ou moins long terme, le problème du choix d'un métier ou d'une carrière professionnelle. Lorsque la décision de poursuivre des études au-delà de la scolarité obligatoire est prise, de nombreuses possibilités se présentent. Pour en arriver à faire un choix judicieux, l'adolescent a besoin d'être conseillé.

Quant il est obligé de quitter sa famille pour aller poursuivre ailleurs ses études, l'adolescent peut avoir besoin de bourses qui l'aident à défrayer les coûts supplémentaires encourus par cette démarche.

4.7 Stade VI - Famille avec jeune adulte

Au cours de ce stade, les parents doivent s'adapter au départ graduel des enfants.

Fonction biologique

Au cours de ce stade, la femme vit la ménopause. Ce phénomène biologique peut avoir un effet sur le comportement sexuel du couple. Le changement hormonal chez la femme peut avoir des conséquences qui rendent davantage nécessaires certains services de santé.

Pour le premier enfant se pose le problème de trouver un partenaire avec qui faire vie commune et former une nouvelle famille. Les parents deviennent grands-parents.

Fonction psychosociale

Le départ des enfants exige que les parents se détachent graduellement d'eux pour en arriver progressivement à rétablir la relation à deux qui marque le stade suivant du cycle de vie familiale.

Ce processus de détachement graduel des enfants et de réadaptation progressive à la vie à deux se fera d'autant plus facilement que les parents auront réussi, au cours des stades antérieurs, à maintenir un lien marital fort. Dans le cas contraire, il y aura beaucoup de déchirements et d'insatisfaction chez le couple.

Le détachement graduel des enfants et la réadaptation progressive à la vie à deux doivent se faire en même temps que l'homme et la femme subissent les inconvénients psychologiques de la ménopause et de l'andropause.

L'adulte, pour en arriver à être capable d'aller à son tour former une nouvelle famille, doit avoir satisfait un besoin profond de sécurité affective qui lui permette à la fois de se détacher de ses parents et d'entrer en relation positive avec un autre adulte. Cette démarche vers un autre adulte satisfait aux besoins d'aimer et d'interdépendance de l'individu. Elle exige une capacité d'entrer en relation d'égal à égal avec l'autre.

Il semble que le suicide soit particulièrement fréquent au cours de ce stade. Il survient, dans de nombreux cas, à la suite d'une déception amoureuse.

Fonction culturelle

Afin de hâter le départ du jeune adulte de la maison pour aller former une nouvelle famille, des pressions de tous genres peuvent être exercées. Ces pressions peuvent provenir du milieu familial comme tel, des amis, de l'entourage immédiat. Une grossesse prématurée, un milieu socio-économiquement faible, des contraintes familiales trop grandes constituent autant de facteurs qui peuvent jouer sur la décision d'aller former une nouvelle famille.

Pendant que le premier enfant se prépare à quitter la maison pour aller fonder à son tour une nouvelle famille, l'homme et la femme doivent s'adapter au départ graduel des enfants. Cela exige qu'une information appropriée soit donnée tant au niveau d'une éducation à la vie de couple et à la vie familiale, pour les enfants qui quittent, qu'au niveau d'une éducation à la vie à deux, pour le couple.

Fonction économique

Lorsqu'il entre sur le marché du travail, le premier enfant a des problèmes de recherche d'emploi, il doit faire face à une situation où le chômage est très élevé. Il connaît une période d'instabilité professionnelle. Quant il poursuit ses études, il est davantage dépendant des parents au plan économique car un travail à temps partiel ne suffit pas, dans bien des cas, à répondre aux besoins financiers de l'étudiant qui peut alors s'endetter.

## 4.8 Stade $VII_2$-Famille en phase post-parentale

Cette phase commence au moment où le dernier enfant quitte la maison pour aller à son tour former une famille.

### Fonction biologique

Alors que la période de ménopause se termine pour la femme, l'andropause commence pour l'homme. Ce phénomène d'ordre biologique peut lui aussi avoir des conséquences sur les relations de couple qui peuvent temporairement être modifiées.

### Fonction psychosociale

L'homme et la femme en phase post-parentale doivent se réadapter à la vie à deux. Dans les cas où les enfants ont accaparé la plus grande partie de la vie des parents, le passage de la vie à plusieurs axée sur les enfants à la vie à deux axée sur le couple peut être difficile à réaliser. Par contre, l'homme et la femme peuvent apprécier de se retrouver seuls sans la responsabilité d'enfants à charge ou tout simplement d'enfants présents à la maison.

### Fonction culturelle

La phase post-parentale qui précède l'arrivée des parents à l'âge de la retraite peut être utilisée comme un moment de préparation du couple à la dernière phase du cycle de vie familiale.

Fonction économique

Le départ des enfants de la maison entraîne des responsabilités financières moindres pour les parents et se produit au moment où les revenus de l'homme et de la femme sur le marché du travail sont à leur meilleur. Cette situation constitue donc un moment privilégié pour les parents qui peuvent alors vivre un peu plus à l'aise au plan économique.

4.9 Stade $VII_2$-Parent(s) à l'âge de la retraite

Le début de ce dernier stade du cycle de vie familiale coïncide avec l'arrivée des parents à l'âge de la retraite. C'est une période critique au cours de laquelle homme et femme doivent se préparer au décès de l'un ou l'autre des conjoints. C'est le moment de la dissolution du couple.

Fonction biologique

La personne qui avance en âge vit une perte progressive de ses capacités physiques. A cette perte progressive de capacités physiques peut s'ajouter le développement de certaines maladies ou de certaines infirmités causées par le vieil âge. Des besoins de protection physique et de soins de santé se font alors ressentir.

Dans ce contexte également, la personne âgée vit une incapacité de plus en plus grande d'assumer seule les tâches domestiques. Cela pose le problème de l'aide à domicile.

Quoique les personnes âgées continuent à avoir des relations sexuelles, certains problèmes se posent, particulièrement au niveau de la capacité sexuelle de l'homme et du désir sexuel de la femme. Ce problème est aggravé pour la femme qui survit à l'homme dans la majorité des cas.

Fonction psychosociale

La personne âgée est particulièrement vulnérable au niveau de ses besoins de croissance personnelle. Cette vulnérabilité est causée par une perte d'autonomie physique et d'indépendance économique qui ont un effet direct sur le besoin d'identification à une image positive de soi.

Par ailleurs, l'homme et la femme qui ont quitté le marché du travail doivent trouver une nouvelle façon de satisfaire leur besoin d'appartenance sociale. L'apport des enfants, des petits-enfants, des amis, est alors particulièrement important pour aider à satisfaire ce besoin d'appartenance sociale et de sécurité affective des individus.

Fonction culturelle

L'arrêt de travail pour les personnes âgées rend nécessaire une réorganisation des activités du couple tant à l'intérieur de la maison qu'au niveau des temps de loisirs.

Fonction économique

L'arrivée à l'âge de la retraite entraîne un arrêt de travail pour la majorité des personnes âgées. Cela a pour conséquence une baisse importante du revenu du couple. Dans nombre de cas, les mesures de sécurité sociale ne suffisent pas à combler le déficit et beaucoup de ces personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

## Conclusion

Cette identification des besoins de la famille québécoise fondée sur l'observation du cycle de vie familiale connu par nombre de familles québécoises permet de jeter les bases d'une élaboration de problématiques non seulement individuelles mais également sectorielles. A partir de cette grille d'analyse, il devient possible d'entrevoir que certaines familles dont le comportement s'éloigne de la moyenne présenteront des besoins plus ou moins grands selon qu'elles se situent d'un côté ou de l'autre de cette moyenne. A partir de cette grille d'analyse, il devient également possible d'entrevoir que certaines interventions sectorielles seront plus ou moins nécessaires selon qu'un stade ou un autre est considéré.

# BIBLIOGRAPHIE

Aldous, Joan. Family Careers. Developmental Change in Families. New York: John Wiley & Sons. 1978.

Birch, Margaret. Une politique sociale axée sur la famille. Ontario: Secrétariat de la province aux Affaires sociales. Mai 1979.

Champagne-Gilbert, Maurice. La famille et l'homme à délivrer du pouvoir. Montréal: Leméac. 1980.

Christensen, Harold T. Handbook of Marriage and the Family. Chicago: Rond McNelly. 1964.

Cuisenier, Jean. Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes. Paris: Mouton. 1977.

Garigue, Philippe. Les fondements d'une politique familiale in Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. Annexe 16. Québec: Gouvernement du Québec. Septembre 1970.

Garigue, Philippe. Famille et humanisme. Ottawa: Leméac. 1973.

Rémillard, Rosaire. Etat de situation des familles québécoises. Partie I. Caractéristiques démographiques des familles québécoises. Québec: Ministère des Affaires sociales. Janvier 1982.

Rocher, Guy. Introduction à la sociologie générale. Tome I: L'action sociale. Montréal: Hurtubise HMH. 1969.

Rocher, Guy. Introduction à la sociologie générale. Tome II: L'organisation sociale. Montréal: Hurtubise HMH. 1968.

Schlesinger, Benjamin. Familles: Canada. McGraw-Hill Ryerson, 1980.

Smart, Mollie Stevens et al.. Families: Developing Relationships. New York: Macmillan. 1976.

----- Une consultation du CASF auprès des organismes familiaux et d'autres agents d'intervention auprès des familles. Québec: Conseil des Affaires sociales et de la famille. Dossier. Avril 1975.

----- La situation des familles québécoises. Québec: Conseil des Affaires sociales et de la famille. Etudes et Avis. 3ième trimestre 1978.

----- Pour la défense de la nouvelle famille au Québec. Manifeste de l'OFAQ pour une politique familiale au Québec. Montréal: Les Organismes Familiaux Associés du Québec Inc.. Décembre 1980.

TABLEAU I. Cycle de vie familiale connu par nombre de familles québécoises
(élaboré à partir du modèle présenté par Hill and Rodgers in Harold T. Christensen ed. Handbook of Marriage and the Family, page 188, et des données démographiques québécoises contenues dans le document de monsieur Rosaire Rémillard, intitulé Etat de situation. Partie I. Caractéristiques démographiques des familles québécoises)

| Stades / Eléments | STADE I | | STADE II | STADE III | STADE IV | STADE V | STADE VI | STADE VII | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Phase 1 Couple en phase d'établissement | Phase 2 Famille en phase d'établissement | Famille avec très jeune enfant | Famille avec enfant d'âge préscolaire | Famille avec enfant d'âge scolaire | Famille avec adolescent | Famille avec jeune adulte | Phase 1 Famille en phase post-parentale | Phase 2 Parent(s) à l'âge de la retraite |
| Composition selon l'âge | H 25-27<br>F 23-25 | H 27-28<br>F 25-26 | H 28-30<br>F 26-28<br>$E_1$ 0-2 | H 30-34<br>F 28-32<br>$E_1$ 2-6<br>$E_2$ 0-3 | H 34-41<br>F 32-39<br>$E_1$ 6-13<br>$E_2$ 3-10 | H 41-46<br>F 39-44<br>$E_1$ 13-18<br>$E_2$ 10-15 | H 46-56<br>F 44-54<br>$E_1$ (18-27)<br>$E_2$ 15-25 | H 56-65<br>F 54-63 | H 65-69<br>F 63-76 |
| Taille | 2 | 2 | 3 | 3 | 3-4 | 4 | 4-2 | 2 | 2-1 |
| Nombre de relations interpersonnelles | 1 | 1 | 3 | 3 | 3-6 | 6 | 6-1 | 1 | 1-0 |
| Durée du stade | 2 | 1 | 2 | 4 | 7 | 5 | 9 | 9 | H 4<br>F 13 |
| Durée du mariage | 0-2 | 2-3 | 3-5 | 5-9 | 9-16 | 16-21 | 21-31 | 31-40 | 40-44 |
| Position dans la famille | Epoux<br>Epouse | Epoux<br>Epouse | Epoux-père<br>Epouse-mère<br>Enfant | Epoux-père<br>Epouse-mère<br>Fils-frère<br>Fille-soeur | Epoux-père<br>Epouse-mère<br>Fils-frère<br>Fille-soeur | Epoux-père<br>Epouse-mère<br>Fils-frère<br>Fille-soeur | Epoux-père-grand-père<br>Epouse-mère-grand-mère<br>Fils-frère oncle<br>Fille-soeur Tante | Epoux-grand-père<br>Epouse-grand-mère | Epoux-grand-père<br>Epouse-grand-mère |
| Fonctions reliées aux positions occupées | Adulte | Adulte | Parent<br>Très jeune enfant | Parent<br>Enfant d'âge préscolaire<br>Très jeune enfant | Parent<br>Enfant d'âge scolaire<br>Enfant d'âge préscolaire | Parent<br>Adolescent<br>Enfant d'âge scolaire | Parent<br>Grand-parent<br>Jeune adulte<br>Adolescent | Parent<br>Grand-parent | Personne âgée<br>Grand-parent |
| Objectifs du stade | Adaptation à la vie à deux | Adaptation à la grossesse | Réorganisation de l'unité en fonction des besoins du très jeune enfant et de l'enfant d'âge préscolaire | | Réorganisation de la famille en fonction de l'univers de l'enfant d'âge scolaire | Relâchement des liens familiaux afin de permettre une plus grande liberté et une plus grande responsabilité aux individus | Réorganisation de la famille en une unité égalitaire et départ des individus | Réorganisation de la famille en fonction du couple<br>Stratégie de désengagement | Désengagement |

Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales
1982-08-31

POOR

QUALITY

ORIGINAL